

Déclaration liminaire FSU-SNUipp Paris CSA Carte scolaire du mardi 5 mars 2024

Sur les 650 postes supprimés nationalement, 125 postes sont retirés à l'Académie de Paris à la rentrée prochaine. Ils s'ajoutent aux 155 postes supprimés l'an passé ! Nous ne nous résignerons jamais à ces suppressions massives qui se succèdent.

Cette année encore, le Ministère profite de la baisse démographique pour réaliser des coupes budgétaires, au lieu d'en faire un levier pour améliorer les conditions d'enseignement des professeur-es et les conditions d'apprentissage des élèves. La FSU-SNUipp Paris dénonce des suppressions de postes massives et cette dégradation continue du service public d'éducation.

Effectifs

Alors que notre système éducatif est à la peine pour faire réussir tous-tes les élèves, alors que la France se distingue par une corrélation inquiétante entre inégalités sociales et scolaires, et que notre académie est l'une de celles qui voient le privé prendre de plus en plus de place, ces saignées sur les postes d'enseignant-es du public sont particulièrement alarmantes.

On le sait, la réduction des effectifs par classes est l'un des leviers de la réussite scolaire et notamment des élèves les plus fragiles. La France, tout comme l'académie de Paris, se trouvent déjà bien au-delà des effectifs moyens de l'UE. Toutes ces fermetures de classes vont mécaniquement engendrer des effectifs en hausse partout. Comment considérer que l'école publique peut accompagner chaque élève de façon optimale avec des classes à 26-27 élèves ?

Les dédoublements et plafonnements des classes de GS, CP et CE1 portent l'exigence de cette baisse d'effectif pour permettre la réussite et l'émancipation de tous-tes les élèves. Pour la FSU-SNUipp, cette baisse d'effectif doit avoir lieu partout et dans tous les niveaux de classe. Sur ce point, d'ailleurs, nous continuons à contester le positionnement de l'Académie qui choisit quel type de classe (dédoublée ou non-dédoublée) est concerné par les fermetures. Les équipes enseignantes doivent pouvoir organiser la structure pédagogique de l'école en fonction des réalités spécifiques et en tenant compte des contraintes règlementaires. L'Académie ne peut pas imposer un nombre de classes dédoublées et non dédoublées.

Pour la FSU-SNUipp, des effectifs ne dépassant pas 22 élèves par classe, 18 en éducation prioritaire, 15 en Petite Section (PS) et Toute Petite Section (TPS) sont des conditions indispensables à la réussite des élèves.

Remplacement

Concernant le remplacement, la situation dans notre académie est particulièrement préoccupante. La FSU-SNUipp s'alarme du fait que seule une dizaine de postes de

brigades soit créée. Cela ne permettra pas de couvrir ces quelques 200 absences non remplacées certains jours ! Cette pénurie d'enseignant-es remplaçant-es a des répercussions importantes sur les conditions de travail des enseignant-es, sur l'organisation des écoles, sur la scolarité des élèves et sur la vie des familles.

Cette situation n'est pas tenable. Comment l'Académie compte-elle résoudre cette problématique sans ouvrir d'avantage de postes de brigades ? Le Ministère a-t-il conscience de l'état de dégradation du service public d'éducation à Paris ?

ASH et Inclusion

Le manque de maître-sses E et G et de psychologues scolaires en Rased, et de moyens humains pour réaliser l'inclusion - enseignant-es spécialisé-es et enseignant-es référent-es - aurait dû amener le Ministère à prendre une toute autre décision.

L'Académie le sait, l'inclusion et l'accompagnement des élèves en situation de handicap, ou la prise en charge des élèves au comportement explosif, met nombre d'équipes enseignantes en difficulté. La FSU-SNUipp ne cesse de dénoncer le manque de moyens humains et le manque d'accompagnement et de soutien de l'Institution face à ces situations qui génèrent de la souffrance chez les enseignant-es, chez les élèves et leurs familles.

Comment l'école publique peut-elle se dire inclusive quand elle n'est pas en mesure d'offrir aux élèves en situation de handicap un cadre propice à leur développement, et aux enseignant-es un cadre de travail permettant de répondre au mieux aux besoins des élèves ?

Formation

De plus, ces suppressions de postes et cette tension sur le remplacement, ne laisse pas présager un plan de formation ambitieux pour les années à venir. Déjà aujourd'hui, des formations programmées sont régulièrement supprimées faute de remplacement, quel manque de considération pour les formatrices et formateurs et pour les enseignant-es ! Pourtant, la mise à jour des connaissances scientifiques et pédagogiques et l'échange de pratiques sont aussi un maillon essentiel pour la réussite des élèves. Pour la FSU-SNUipp la formation continue doit se faire sur temps scolaire et doit être remplacée.

La formation et l'accompagnement des jeunes collègues et des équipes passent aussi nécessairement par la création de postes de PEMF et de Conseiller-e Pédagogique de Circonscription, au plus près des équipes.

Ce ne sont pas les formations hors temps scolaire ou en ligne développées par l'E AFC qui pourront porter ces exigences concernant la formation des enseignant-es. La FSU-SNUipp demande à nouveau la mise en place d'un GT sur la carte des postes de PEMF.

Encore une fois, le tableau est bien noir, mais la forte mobilisation de nos collègues nous conforte dans nos revendications. Si nous sommes réuni-es aujourd'hui sur le sujet de la Carte scolaire, cela ne nous fait pas oublier les attaques contre l'école publique qui se multiplient au plus haut niveau de l'état. Les mesures portées par les différents ministres

ces dernières années ont grandement contribuées à dégrader le fonctionnement du service public d'éducation. Aujourd'hui, l'école publique va mal, elle peine à attirer et à garder ses personnels, elle peine à tenir ses promesses de réussite pour tous-tous les élèves et d'émancipation de chaque individu.

Les réponses apportées à ces constats, faits depuis trop longtemps, sont sidérantes ! Coupes budgétaires et réformes rétrogrades : uniformes, manuels et méthodes imposées, multiplication des évaluations standardisées, groupes de niveaux au collège, généralisation du SNU...

Une école du tri social, réactionnaire et autoritaire ! Cette fuite en avant s'arrêtera-t-elle un jour ?

Notre réponse est oui ! Car les enseignant-es continueront à lutter pour préserver leur expertise et leur pouvoir d'agir, pour l'amélioration de leurs conditions de travail et pour des revalorisations salariales significatives. Le 19 mars, ils et elles seront aux côtés de toutes les agent-es de la Fonction publique pour défendre une vision d'un service public ambitieux, pour toutes et tous, dans lequel le rôle essentiel des personnels est reconnu et rémunéré à la hauteur des ambitions !

Les enseignant-es parisien-nes mobilisé-es aujourd'hui et leur représentant-es élu-es en CSA sont déterminé-es à défendre un service public d'éducation de qualité ! Plus de 500 personnes sont déterminées et rassemblées en ce moment même devant le Rectorat pour dénoncer ces suppressions de postes !

